

**Objet : N633 – ESNEUX (Tilff) - Remplacement du pont sur l'Ourthe et sécurisation et aménagement des accès.**

Madame, Monsieur,

La Direction des Routes de Liège du Service public de Wallonie, vous informe que le marché conjoint entre le SPW, INFRABEL et les différents opérateurs et concessionnaires de voirie ayant pour objet le remplacement du pont sur l'Ourthe ont débuté le 26/03/2018. Le délai d'exécution pour l'ensemble des travaux est fixé à 800 jours calendrier.

Ces travaux sont relatifs au remplacement du pont de Tilff par la réalisation d'un pont-passerelle à deux étages, passant au-dessus de l'Ourthe et des voies de chemin de fer (ligne L43). Le pont sera situé sur la N633 au centre de Tilff-Esneux, et permettra le passage des véhicules à l'étage supérieur, et des modes doux à l'étage inférieur et reliant en rive droite de l'Ourthe, le rond-point Avenue Laboulle/B602, et en rive gauche le croisement entre la Rue d'Angleur et la Rue Fond du Moulin.

Par remplacement, il est entendu le démontage et démolition totale du pont existant, précédés par la construction d'un nouvel ouvrage d'art ayant une implantation située à quelques mètres de l'existant et ayant un tracé oblique par rapport à l'axe de l'Ourthe.

Les travaux portent également sur la création, en rive gauche, d'un giratoire au carrefour entre la Rue d'Angleur et la Rue Fond du Moulin, d'une nouvelle voirie entre ce rond-point et l'ouvrage d'art et, en rive droite, d'une nouvelle voirie entre le rond-point existant et l'ouvrage d'art.

Des rampes d'accès vers le parking du Château de Brunsode doivent être réalisées depuis la B602.

L'exécution des travaux comportent également l'aménagement des accès et quais de la gare de Tilff, en ce compris la création d'un passage cyclo-piéton sous les voies ferrées avec rampes PMR et escaliers d'accès aux quais.

En ce qui concerne plus particulièrement les opérations en cours ou prévues dans un avenir proche, des abattages d'arbres requis pour l'exécution de ces travaux ont eu lieu dernièrement tant au droit du parking Saucy qu'en rive gauche. L'installation des baraquements du chantier se déroule depuis le 09/04/2018 dans ce même parking Saucy.

Dès le début de la semaine prochaine, les travaux de réalisation des rampes d'accès vers le parking du Château de Brunsode seront réalisés, mais ne devraient entraîner qu'un impact très limité sur la circulation des véhicules sur la B602. Ces travaux devraient durer au maximum jusqu'aux congés de juillet 2018.

Ce n'est que lorsque le nouveau parking Brunsode sera accessible via la B602 que l'accessibilité au parking Saucy sera interdite et ce, pour permettre la réalisation des travaux du nouvel ouvrage d'art proprement dit.

En rive gauche, les immeubles situés Rue d'Angleur n° 2, 4 et 6 ne seront vraisemblablement démolis qu'à partir du mois d'août prochain. Préalablement à cette démolition, les immeubles en question doivent faire l'objet d'un désamiantage complet conformément à la législation en vigueur. Le timing de cette opération fera évidemment l'objet d'une communication appropriée en temps utile puisque des mesures de circulation particulières devront être prises tant en ce qui concerne la circulation des usagers de la route que celle des trains.

Nous sommes bien conscients des désagréments importants que ces mesures vont engendrer, mais elles sont indispensables pour garantir un travail de qualité. Nous vous prions de nous en excuser.

Cette information est actualisée sur **[trafiroutes.wallonie.be](http://trafiroutes.wallonie.be)**